

Des solidarités à géométrie variable

Développement soutenable, développement et gestions durables : des solidarités à géométrie variable

Il nous faut apprendre, techniquement à gérer la complexité; politiquement, à être inégalitaire pour compenser les inégalités.

Edgard Pisani¹

Arthur Riedacker

En 1987 paraissait le rapport de la Commission mondiale sur l'environnement et le développement, "Notre avenir à tous"², élaboré à la suite d'une recommandation de l'Assemblée générale des Nations-Unies de 1983. Il fut donc rédigé avec en toile de fond la faillite des développements de bon nombre de pays du tiers-monde, des croissances démographiques élevées ainsi que des atteintes à l'environnement de plus en plus inquiétantes, tant à l'Est qu'à l'Ouest et au Sud. Il popularisa le "sustainable development", notion que l'éditeur québécois, "à la demande de la Commission a traduit par développement soutenable et non par développement durable"³. Et c'est sans doute avec raison, on le verra plus loin, qu'ils eurent recours à ce néologisme, pas totalement inconnu cependant en vieux français.

La Conférence de Rio qui suivit en 1992 a tout naturellement repris

ce terme. On devait y parler de l'environnement pour les pays du Nord comme lors de la précédente conférence des Nations-Unies qui se tint à Stockholm en 1972. Les pays du Nord auraient voulu qu'on n'y parlât que de cela. Mais il fallait aussi s'intéresser au développement, faute de quoi les pays du Sud menaçaient de ne pas y participer. Car déjà à Stockholm ils considéraient que la plus grande menace pour eux était non pas la dégradation de l'environnement, mais de ne pas se développer. En 1986, le secrétaire exécutif de la Commission Économique pour l'Afrique déclaraient

avec lucidité que "le plus grand défi auquel son continent devait faire face est celui de sa survie"⁴. Puis, pour être plus clair encore dans les objectifs, le PNUD - Programme des Nations-Unies pour le Développement, le plus important bailleur de fonds pour l'assistance technique de l'aide multilatérale aux pays en développement - inventa avec James Gustave Speth le concept de "Développement humain soutenable"⁵. Ceci afin de faire porter les efforts essentiellement sur quatre points : éradiquer la pauvreté, accroître le rôle des femmes dans les développements, offrir aux hommes et aux femmes les moyens

de gagner leur vie, donc des revenus, et enfin, protéger et régénérer l'environnement. Voilà qui était bien clair et bien hiérarchisé. On ne pouvait donc réduire le développement soutenable uniquement à une question d'environnement.

Un glissement sémantique

Pendant ce temps les pays industrialisés continuèrent à populariser le concept repris à Rio, mais en le détournant de plus en plus de son sens primitif. Dans les administrations françaises on préféra utiliser le terme "développement durable". Cette distinction entre développement soutenable (d'après le dictionnaire Hachette, ce qualificatif s'applique à ce "qui peut être soutenu par des raisons valables" ou qui est "supportable") contrairement au développement durable (qualificatif s'appliquant à ce "qui peut durer" et à ce qui est "stable") est cependant au cœur de la construction du futur de notre planète. Elle n'est pas secondaire. Le sous développement ou la misère peuvent en effet durer, et même être "environnementalement corrects". Mais n'étant ni vivables, ni supportables, ils ne peuvent certainement pas être soutenus par des raisons valables. La substitution de "développement durable" à la notion de "développement soutenable" apparaît donc, lorsqu'on s'intéresse aux développements, comme un glissement éthique pas aussi mineur qu'on aurait pu croire de prime abord.

Mais souvent on a même tout simplement abandonné le concept de développement pour ne plus

parler que de gestions sectorielles durables : de l'agriculture durable, des forêts durables, des villes durables, de l'énergie durable, etc. On les confondit souvent avec des gestions seulement plus respectueuses de l'environnement, plus durables, en vue d'une transmission à nos enfants d'un patrimoine naturel ou de capacités naturelles de production intacts. La question devenait environnementale et essentiellement technique et non plus morale et sociale: il devenait ainsi naturel de s'adresser aux spécialistes. Le débat de société sur les objectifs, "que voulons-nous et pourquoi, que pouvons-nous accepter, que voulons-nous éviter", put ainsi se transformer en un débat essentiellement de techniciens utilisant des savoir-faire et des techniques pour jouer avec ou contre la nature⁶ ; "*la guerre entre l'homme et la terre est d'ores et déjà engagée*" déclarait par exemple Lester Brown⁷.

Cette distinction entre le "jeu technique avec ou contre la nature" (comment faire pour que techniquement elle produise plus et de façon durable, sans polluer ou dégrader l'environnement local, sans risques pour la santé...) et le "débat avec la société"⁸ (comment faire pour satisfaire les besoins de la société, localement et au niveau planétaire, aujourd'hui sans compromettre le futur) est, me semble-t-il, capitale. Elle n'est cependant pas toujours bien comprise. Comment peut-on faire pour obtenir des gestions plus durables se sont interrogés, souvent avec bonne foi, beaucoup de techniciens embarrassés par les constructions sociales et les débats avec la société. Il est vrai

que cela les aurait généralement conduit à dépasser leurs pratiques habituelles, à débattre de façon nouvelle avec la société, à ne pas vouloir d'abord et essentiellement défendre leurs prés (ou leurs forêts) carrés ou justifier que ce qu'ils font est bon, et ne regarde qu'eux.

La gestion "environnementalement acceptable", qui constitue le premier volet, pose surtout des questions techniques : comment faire pour que le milieu produise autant ou davantage de façon durable, sans dégrader l'environnement local, sans risques pour la santé, en polluant moins avec les herbicides, les engrais chimiques, les déchets, en substituant de nouveaux produits à l'amiante, etc.

Le "développement soutenable" pose en revanche réellement la question sociale : comment "répondre aux besoins du présent", c'est à dire satisfaire aujourd'hui les besoins de tous, localement et au niveau planétaire, "sans compromettre la possibilité pour les générations futures à venir satisfaire les leurs".

Si ces deux volets le plus souvent se complètent, il reste cependant important de ne pas les confondre et par ailleurs de distinguer le futur immédiat, qui reste le plus important pour les sociétés et individus non nantis, du futur des générations à venir auxquels les nantis peuvent évidemment porter leur attention avec plus de quiétude. La nécessité de lever ces ambiguïtés peut sembler aller de soi. Sauf pour certains acteurs préoccupés avant tout par le maintien de leurs privilèges en ayant compris tous les avantages que l'on pouvait tirer tout à la fois, de

la prise de conscience environnementale, ainsi que de l'invention et de l'utilisation d'un nouveau paravent, le "paravent environnemental".

En privilégiant les gestions durables, il devenait plus facile d'évacuer presque toute référence à la notion de solidarité avec nos contemporains, dans notre pays et dans le

reste du monde. C'est ce qui advint en grande partie lors des assises du développement durable et dans certaines conférences qui se tinrent en France en 1996. Le développement durable, utilisé à la place du néologisme de développement soutenable, redevenait ce qu'il aurait sans doute toujours dû être pour les pays du Nord : une gestion pour un bien-

être qui dure, avec la prise en compte pour nos enfants et petits enfants, localement et en France, des aspects environnementaux. N'aurait-on pas qualifié cela en d'autres temps de gestion en bon père de famille ou à la rigueur d'éco-développement ? Aussi tout le monde pouvait-il se targuer d'avoir toujours fait du développement durable, comme

"NOTRE AVENIR A TOUS"¹⁵

Le rapport des Nations-Unies est souvent plus connu sous le nom de rapport Brundtland, du nom du premier ministre norvégien qui présida cette commission, que par son titre "Notre avenir à tous". On peut sans doute, et plus facilement a posteriori, voir là une première déviation. Certains auteurs, pour éviter de se positionner, et sans doute aussi pour évacuer la prise en compte de la dimension planétaire et les générations présentes, n'avancent-ils pas par ailleurs, dans le meilleur des cas, que ce concept est en formation, ou pis, tout simplement qu'il est flou. C'est pourquoi il ne nous paraît pas inutile de rappeler comment il a été défini dans ce rapport finalement beaucoup cité et sans doute pas tellement lu.

"Le développement soutenable"

"Le genre humain a parfaitement les moyens d'assumer un développement soutenable, de répondre aux besoins du présent sans compromettre la possibilité pour les générations à venir de satisfaire les leurs. La notion de développement soutenable implique certes des limites. Il ne s'agit pourtant pas de limites absolues mais de celles qu'imposent l'état actuel de nos techniques et de l'organisation sociale ainsi que de la capacité de la biosphère de supporter les effets de l'activité humaine. Mais nous sommes capables d'améliorer nos techniques et notre organisation sociale de manière à ouvrir la voie à une nouvelle ère de croissance économique. La Commission estime que la pauvreté généralisée n'est pas une fatalité. Or, la misère est un mal en soi, et le développement soutenable signifie la satisfaction des besoins élémentaires de tous et, pour chacun, la possibilité d'aspirer à une vie meilleure. Un monde qui permet la pauvreté endémique sera toujours sujet aux catastrophes écologiques et autres.

Pour satisfaire les besoins essentiels, il faut non seulement assurer la croissance économique dans les pays où la majorité des habitants vivent dans la misère, mais encore faire en sorte que les plus démunis puissent bénéficier de leur juste part des ressources qui permettent cette croissance. L'existence de systèmes politiques garantissant la participation populaire à la prise de décisions et une démocratie plus efficace dans la prise de décisions internationales permettraient à cette justice de naître.

Pour que le développement soutenable puisse advenir dans le monde entier, les nantis doivent adopter un mode de vie qui respecte les limites écologiques de la planète. Cela vaut pour la consommation d'énergie, par exemple. En outre, une croissance démographique trop forte peut accroître les pressions qui pèsent sur les ressources et freiner l'amélioration du niveau de vie; le développement soutenable n'est donc possible que si la démographie et la croissance évoluent en harmonie avec le potentiel productif de l'écosystème.

Cela dit, le développement soutenable n'est pas un état d'équilibre, mais plutôt un processus de changement dans lequel l'exploitation des ressources, le choix des investissements, l'orientation du développement technique ainsi que le changement institutionnel sont déterminés en fonction des besoins tant actuels qu'à venir. Nous ne prétendons certainement pas qu'il s'agit là d'un processus simple. Des choix douloureux s'imposent. En dernière analyse, le développement soutenable est bien une affaire de volonté politique".

Pour les auteurs de ce rapport les "soutenabilités" environnementales, économiques et sociales étaient donc fortement liées.

Monsieur Jourdain de la prose. Ce qui fit déclarer au ministre danois de l'Énergie et de l'Environnement⁹, agacé, qu'il n'aimait plus ce mot parce qu'il "a été utilisé trop souvent pour continuer à faire la même chose que d'habitude. Il suffit de déclarer ses actions "soutenables", rajoutait-il, "pour que tout apparaisse convenable"¹⁰. On pouvait ainsi se contenter généralement de s'intéresser presque exclusivement à l'environnement et au futur dans nos espaces encore protégés du Nord¹¹. Une dimension qui certes n'est pas à dédaigner dans nos cultures euro-péo-centrées¹², mais non la seule contenue dans le concept invoqué, qui parle aussi de développement et se place au niveau planétaire. On évacuait ainsi effectivement aisément ce qui fait la richesse et la générosité du concept primitif : la solidarité avec les générations présentes, avec nos compatriotes au chômage et avec les habitants de la planète déjà nés, notamment dans le tiers-monde ou chez nous et qui aspirent à un développement plus vivable. Certes il ne s'agit pas d'oublier, par précaution, les générations futures, mais peut-on avoir autre chose qu'une vague idée de leurs futurs besoins¹³. En occultant cette dimension planétaire on pouvait aussi oublier que ce qui est optimal pour un pays ou une région ne l'est pas forcément au niveau global, que ce qui est bon ou supportable pour un secteur ou un groupe de pression - pour l'Amérique, ou Ford, ou Renault, ou l'industrie photovoltaïque - n'est pas forcément l'optimum pour tous les habitants d'une région ou d'un pays et peut même être insupportable ailleurs, pour certains groupes ou pour les pays en développement. C'est cette dérive et les utilisations

de ce concept à d'autres fins que nous invitons maintenant le lecteur à analyser d'un peu plus près.

Des développements nationaux et locaux soutenable et le développement planétaire soutenable

A partir des lignes précédentes et des usages qui ont été faits, il paraît aujourd'hui utile de clairement distinguer les ambitions d'aller

- d'une part, vers des développements nationaux et régionaux plus soutenable (les développements régionaux, à considérer surtout dans les grands pays, doivent cependant rester articulés au niveau national où se prennent la majorité des décisions structurant les sociétés)

- et, d'autre part, vers un développement planétaire plus soutenable.

En établissant cette distinction on reconnaîtrait au moins les limites de certaines approches nationales et régionales. Et l'on éviterait de fermer la porte à des réflexions plus globales sous le simple prétexte d'avoir accolé le mot "durable" ou "soutenable".

Les développements nationaux et régionaux soutenable

A ce niveau il s'agirait en général d'inverser la démarche souvent retenue, c'est-à-dire envisager de favoriser d'abord le développement pour satisfaire les besoins des générations présentes, sans compromettre bien sûr ceux des

générations futures. Ce développement devrait évidemment, pour rester dans l'esprit de ce rapport, éviter de se focaliser uniquement sur les aspects environnementaux. Les activités économiques et planétaires devraient tout naturellement également être prises en compte. Ceci, comme le recommandait à juste titre le PNUD, afin d'offrir à tous, tant en milieux urbains qu'en zones rurales, des activités génératrices de revenus, tout en réduisant les atteintes environnementales locales. Pour éradiquer par exemple la pauvreté, après en avoir au moins affirmé le principe, il faudrait donc aussi chercher concrètement à offrir des emplois : pour que toutes et tous puissent gagner leur vie, ou simplement continuer à la gagner comme le rappellèrent si bien les agriculteurs impliqués dans des plans expérimentaux de développement durable¹⁶. L'emploi ne peut pas ne pas figurer en priorité sur les agendas de ceux qui prétendent vouloir se préoccuper des développements soutenable. Cela impliquerait évidemment quelques changements fondamentaux par rapport aux politiques et réflexions menées actuellement.

Il s'agirait aussi de tenir compte des atteintes possibles à l'environnement local pour les générations présentes et futures : par exemple de la pollution des eaux (comme l'augmentation constante et régulière des nitrates dans les eaux souterraines), de l'air et des sols, la réduction de la diversité et de la qualité des paysages, la dégradation des sols et la désertification. C'est malheureusement souvent ce seul aspect qui est en général pris en compte par les ministères chargés de l'environnement.

Le développement planétaire soutenable

En changeant d'échelle il est possible de commencer par la composante environnementale, sans doute la moins difficile à aborder. On peut y inclure, par exemple, les réflexions des municipalités de moyenne montagne ayant investi, ou voulant investir dans des stations de ski, inquiétées par un possible réchauffement climatique qui réduirait ou supprimerait les enneigements, et du même coup rendraient inutiles les investissements réalisés ou envisagés. A ce stade on ne se préoccupe cependant pas encore du restant de la planète. On commence tout juste à mettre en évidence l'interdépendance environnementale, qui croîtra sans doute, entre les différentes parties de la planète. L'interdépendance économique étant elle déjà plus ou moins bien perçue avec la mondialisation. Mais on peut ensuite s'aventurer vers d'autres questions : comparer par exemple les émissions de gaz à effet de serre des pays du Nord et du Sud et considérer les impacts d'éventuels changements climatiques sur la végétation ou l'autosuffisance et la sécurité alimentaire dans d'autres parties du monde. On peut ainsi - les exemples suivants n'étant pris que parce qu'ils sont plus familiers à l'auteur et à titre d'illustration - se reposer des questions sur nos orientations agricoles, nos options énergétiques, nos relations avec les pays pauvres, notamment des zones sèches du monde.

L'interrogation sur le développement planétaire soutenable devrait conduire à poser des questions telles que "des terres agricoles pour quoi faire demain" ?

Le groupe de Seillac, dont les

réflexions ont été consignées par Edgard Pisani, appelait de ses vœux que l'"*Union européenne organise, comme le fit la communauté en création, un vaste débat qui permette de dire de quelle agriculture et de quels milieux ruraux notre continent a besoin*". Une réflexion qu'on devrait élargir dans le cas présent à toute la planète, sur des bases plus claires et plus solidaires. De quelles productions, de quelle agriculture mais aussi de quels échanges et de quels milieux ruraux notre planète a-t-elle besoin ? Des productions pour nourrir l'Europe ou le monde, pour éviter que les États-Unis monopolisent le marché de l'exportation des céréales et renforcent ainsi leur hégémonie en y ajoutant le monopole de l'arme alimentaire ; des productions pour réduire les importations de protéines végétales (comme celles de tourteaux de soja en provenance notamment des États-Unis) ; des productions d'énergies renouvelables et donc de biomasses pour réduire les émissions de gaz à effet de serre afin, par mesure de précaution, de ralentir suffisamment un éventuel changement climatique que pourraient provoquer ces émissions¹⁷ ; des activités pour réduire les pollutions locales, pour maintenir le maximum d'actifs à la terre et créer de nouveaux emplois à moindre coût, pour être plus autonomes en énergie, ou pour être plus précis encore, en carburants liquides ? Une agriculture restituant mieux les matières minérales exportées dans les sols des pays du tiers-monde et plus respectueuse de l'environnement¹⁸ ? Les objectifs étant posés on peut ensuite regarder et explorer les solutions techniques à inventer ou déjà disponibles. L'explicitation des critères, souvent occultée, paraît ici

tout à fait essentielle. Elle permet de repérer la non prise en compte de certains facteurs qui en réalité peuvent être très importants. Les débats deviendraient ainsi plus démocratiques¹⁹.

En étant un peu schématique, on peut se poser les questions suivantes :

- Faut-il poursuivre l'intensification agricole, afin de réserver ainsi des surfaces pour d'autres usages que la production massive d'aliments, de bois et de fibres pour l'Europe, notamment pour la production de bioénergies ou de céréales à exporter ? Et trouver simultanément des moyens de réduire au mieux les nuisances les plus fortes engendrées par ces pratiques, par exemple grâce à une meilleure distribution et intégration des activités sur le territoire et dans les divers secteurs ?
 - Ou décide-t-on d'ignorer les menaces de changement climatique, parce que nous pensons qu'elles ne sont pas sérieuses ou que nous saurons nous y adapter mieux que les autres pays et en particulier que ceux du Sud ? L'approche environnementale reviendrait alors à privilégier surtout la réduction des nuisances locales, par exemple via l'extensification²⁰, sans oublier cependant que les productions intensives²¹ intégrées peuvent aussi être moins polluantes localement que les productions extensives.
 - Si comme d'aucuns on souhaite en outre protéger intégralement une certaine superficie du territoire (15 % par exemple pour l'UICN²², mais pourquoi ce ratio ?), il faudra aussi rester intensif.
- En d'autres termes, jusqu'à quel

niveau d'artificialisation est-on prêt à aller et comment est-on prêt à introduire cette artificialisation nouvelle²³. Quels risques est-on prêt à accepter ? Quels risques est-on prêt à échanger à un moment donné contre d'autres risques dans une société donnée ? Le risque de réchauffement climatique contre le risque de pollution des nappes par les déchets nucléaires ? Ou peut-on envisager d'une part de diminuer simultanément les divers risques dans chaque secteur et trouver également des compromis entre différentes approches et secteurs²⁴ : par exemple pour l'agriculture, les forêts et l'énergie, entre l'aménagement du territoire, les aides aux agriculteurs et les investissements hors agriculture.

Dans ce cadre global, parler d'abord d'extensification agricole dans un monde de plus en plus peuplé n'apparaîtrait peut-être plus alors comme une voie à privilégier, sauf dans certains cas extrêmes.

De réelles auditions publiques devraient évidemment accompagner ces débats démocratiques. Et pour que la démocratie puisse réellement s'exercer, y compris au niveau parlementaire, il faut évidemment s'en donner les moyens et permettre par exemple à diverses approches d'exister institutionnellement et de les expérimenter à des échelles raisonnables. C'est ensuite que "le politique" pourra trancher en connaissance de cause.

Selon qu'on raisonnera avec des schémas de pensées classiques, secteur par secteur, ou qu'on acceptera de regarder l'intégration non seulement de l'agriculture avec l'élevage, mais aussi par

exemple de l'agriculture avec l'emploi, le secteur énergétique et la gestion des déchets urbains, et les aides à chacun des secteurs évoqués, les propositions que l'on pourra techniquement imaginer ne seront pas les mêmes.

Un des intérêts essentiels des approches à travers le prisme du développement soutenable est donc d'abord de décloisonner les réflexions, entre secteurs, entre territoires, entre le Nord et le Sud.

Un développement qui dure pour quelques uns ou de nouvelles solidarités

Le rapport des Nations-Unies parlait bien de notre avenir à tous. Alors que le rapport introductif au débat national sur le développement durable en 1996 à Paris indique clairement qu'il s'agit du développement pour quelques uns : "*Du fait de l'ambition*", y est-il mentionné²⁵, "*et parce que la définition tirée du rapport Brundtland autorise de multiples interprétations par les acteurs économiques, les consommateurs, les administrations et les chercheurs, de nombreuses initiatives, colloques, rapports, plan d'action, déclarent s'inspirer du développement durable. Si cette profusion, d'une certaine façon encourageante, peut parfois ressembler à de la confusion, il s'en dégage, néanmoins deux grands axes :*

- *le mode de traitement du rapport inter-générationnel et donc la préservation des intérêts des générations futures,*
- *le mode de traitement de l'environnement et des ressources natu-*

relles, qui sont considérées comme la base du développement actuel et futur".

La satisfaction des besoins des générations présentes a ainsi (presque) totalement disparu. Inutile donc de s'étonner alors de l'absence de prise en considération dans les discussions sur les problèmes actuels de l'immigration et du chômage, ou sur l'orientation de nos politiques pour le développement. Comment dans ces conditions examiner les moyens de remédier aux inégalités croissantes d'une part au sein des pays mêmes, qu'ils soient du Nord ou du Sud et entre les revenus moyens des pays du Nord et du Sud ? L'ambiguïté du mot "durable" n'était-elle pas de nature à rendre ces oublis plus faciles ? Mais peut-on s'acheminer ainsi vers des développements socialement plus soutenables ? La maximisation du profit des uns - notamment des pays industrialisés - et la croissance de l'écart absolu entre modes de vie et revenus des différents continents au cours du prochain siècle ne risque-t-elle pas d'engendrer plus de problèmes que par le passé. Avec la fin de la guerre froide le Nord peut-il se sentir maintenant dispensé de s'intéresser aux pays les plus démunis ?

L'OCDE observe un recul historique de l'aide au développement²⁶ : les pays riches n'ont jamais été aussi peu généreux. L'aide par habitant des Américains ne dépasse pas 2\$ contre 12\$ en France et plus de 20\$ au Danemark. De plus une part croissante de l'aide au développement va aux secours humanitaires d'urgence. Avec la fin de la guerre

froide sont réapparus les conflits localisés, non contrôlés où interviennent toujours plusieurs paramètres. Si bien que rien n'est plus aussi simple que par le passé.

Avec la prise en compte de l'environnement la complexité des systèmes s'est encore accrue. On a certes créé des fonds spéciaux, comme le Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM ou GEF) auprès de la Banque Mondiale pour aider à prendre le tournant environnemental. Mais il avait bien été admis à la Conférence des Nations-Unies à Rio en 1992 que ces aides devaient être additionnelles, c'est à dire venir en sus de l'aide traditionnelle. Que représente aujourd'hui l'effort de ce FEM ? Une dépense additionnelle d'environ 500 millions de dollars par an, c'est à dire moins de 0,8% de l'aide publique au développement des pays de l'OCDE aux pays du Sud. Mais cette dernière diminuait de 9% entre 1994 et 1995, soit de plus de 5,3 milliards de dollars ! Peut-on dans ces conditions parler d'aide additionnelle, quand la réduction totale de l'aide est dix fois supérieure à la nouvelle aide environnementale ? Rappelons qu'en 1970, aux Nations-Unies, les pays de l'OCDE s'étaient fixé comme objectif une aide de l'ordre de 0,7% de leur produit national brut. En 1995, celle-ci n'atteignait en moyenne que 0,27%²⁷, le chiffre le plus bas selon l'OCDE depuis 1950 ! Le "paravent environnemental" a donc jusqu'ici bien fonctionné pour masquer la réduction et l'évolution des aides.

Certes les flux privés prennent le relais, mais dans des pays où les perspectives de gains sont impor-

tantes. Cela ne concerne pas les plus pauvres d'entre eux. Ces différences dans les revenus et dans les croissances démographiques, ces inégalités et iniquités, ne vont-elles pas aussi, malgré et peut-être à cause de la propagation de ce qu'un africain appelait la culture hollywoodienne "du toujours plus", développer par nécessité des cultures plus frugales : des cultures pacifistes comme celles des gandhiens et des néo-gandhiens²⁸, et des cultures peut-être plus violentes et agressives envers les pays riches ou tout simplement envers les riches du Nord et du Sud ?

En se voulant solidaires des générations futures, les pays industrialisés, les plus fortement émetteurs de gaz à effet de serre (en valeur absolue et encore pendant longtemps par tête d'habitant), ne devraient-ils pas tout particulièrement se sentir concernés par l'avenir des petites îles du Pacifique risquant de disparaître si la terre venait à se réchauffer, et plus encore par les pays des zones sèches du monde où vit de l'ordre de 40% de la population des tropiques ! L'augmentation, toujours possible, des précipitations dans ces régions y serait une bénédiction. Mais une diminution, plus vraisemblable, de celles-ci provoquée soit par le réchauffement du climat, soit simplement par des amplifications de la variabilité climatique naturelle, pourrait être encore plus catastrophique que les sécheresses bien connues au Sahel au cours des récentes décennies. Ne faudrait-il donc pas dès maintenant envisager, non seulement de meilleures gestions du milieu (favoriser le développement des

marchés et des infrastructures de transport, rechercher des plantes nourricières plus productives²⁹), mais aussi d'autres voies comme l'adaptation à de tels changements³⁰ ainsi que le développement et la diversification vers des activités non agricoles, moins influencées par des variations ou des changements climatiques. Faute de quoi un nouvel épisode de sécheresse dans ces pays à fortes croissances démographiques, et qui donc seront de plus en plus peuplés, risqueraient de provoquer un exode massif et de nombreux réfugiés au titre de l'environnement.

Les migrations et les co-développements : des composantes du développement soutenable

L'émigration et l'immigration de ressortissants, par exemple des pays de zones arides ou semi-arides du monde, comme le Mali ou le Burkina Faso, prendraient alors une autre dimension. Au delà de l'acte de solidarité individuelle et indépendamment de cette autre obligation qui fait que les pays les plus riches devraient rendre la politesse aux ressortissants des pays qui les ont aidés, en d'autres temps, à les défendre militairement ou à se développer (en produisant par exemple des fèves de cacao dans les pays côtiers de l'Afrique ou d'autres richesses en Europe), ces migrations apparaîtraient alors comme une prise en compte de la solidarité planétaire. Sans les ressources des travailleurs émigrés, tous les espoirs de développement de ces pays ou de ces

régions ne resteraient-ils en effet pas presque vains ? Comment se feraient les indispensables accumulations des petits capitaux nécessaires à tout développement ? En 1993, les immigrés marocains en Europe, rappelle Sami Naïr³¹, avaient transféré "l'équivalent de 7 milliards de francs, représentant 23% des ressources courantes du Maroc, somme deux fois plus élevée cette année là que les recettes du tourisme et des phosphates de ce pays"

On ne peut par ailleurs se contenter de recommander, comme le firent pourtant parfois des organisations bien intentionnées du Nord, que les productions des petits pays, menacées par les sécheresses, notamment en Afrique, s'orientent seulement vers la satisfaction des besoins des marchés locaux. Ne serait-ce pas les condamner à rester d'éternels assistés. Ou à ne pouvoir importer ce qu'ils ne fabriquent pas, mais qui est pourtant indispensable à leur développement : du papier, des livres, de l'acier pour leurs ateliers de mécanique et de chaudronnerie, des machines, même à très bon marché d'Inde ou de Chine, des moteurs, des camions...

Quels produits devrait-on acheter à ces pays pour y favoriser des développements plus soutenables ? Quels surcoûts serions-nous prêts à payer momentanément pour y accroître les revenus agricoles³² et industriels afin de faciliter leur décollage ? Quelles technologies devons-nous les aider à inventer, à adapter et à transférer en provenance non seulement des pays du Nord pour ouvrir de nouveaux marchés pour des pays riches³³, mais aussi d'autres pays du Sud ?

Tout cela ne sera sans doute pas suffisant pour les aider à trouver leurs propres voies de développement. D'autres formes de coopération technique esquissées par ailleurs dans ce Cahier de Global Chance, dans l'article de Youba Sokona, devront également être encouragées. Mais cela reste certainement indispensable. Peut-être les petits pays dont les ressources naturelles et minières sont limitées comprendront-ils aussi la nécessité, et auront-ils à terme la volonté suffisante, de s'atteler à la construction d'une politique commune africaine dotée notamment d'un protectionnisme relatif commun pour tout à la fois leur permettre de s'industrialiser et de protéger leurs agricultures.

Rappelons qu'à d'autres époques, pour assurer leur développement, les pays actuellement industrialisés ont joué tout à la fois sur le protectionnisme, sur l'articulation industrie agriculture et sur l'émigration. En évoquant la révolution industrielle en Europe, Pierre-Noël Giraud³⁴ rappelle que *"dans les territoires ou régions où cette dynamique s'emballe, soit que les campagnes aient été particulièrement arriérées ou surpeuplées, soit qu'une industrie peu vigoureuse ait créé peu d'emplois, le trop plein des hommes prend le chemin de l'exil (Irlande, régions pauvres d'Allemagne et d'Europe du Nord, Italie du sud par exemple). On évalue à un million quatre cent cinquante mille le nombre moyen annuel d'émigrants d'Europe entre 1890 et 1914. Comprenons bien ce que ces chiffres signifient. La population de l'Europe en 1900 est la moitié de ce qu'elle est aujourd'hui. Un tel flux migratoire*

correspondrait donc de nos jours à près de trois millions de personnes par an. La mobilité des hommes, exceptionnellement forte à la fin du XIX siècle, mais réservée aux Européens, (a) contribué ainsi à la réduction des inégalités internes dans ces territoires ".

Plus récemment la Commission Européenne n'a-t-elle pas mis en œuvre des programmes de solidarité pour les régions défavorisées de l'Union Européenne afin de réduire à terme les disparités en son sein ? Et le plan Marshall n'a-t-il pas aidé l'Europe à se redévelopper après la seconde guerre mondiale ? Mais c'était, il est vrai, pendant la guerre froide ! Certes on ne peut plus considérer aujourd'hui, comme il y a encore quelques années, les pays du tiers-monde de manière globale, comme un seul bloc. Il y a ceux qui ont déjà rattrapé les pays les plus riches comme les petits NPI ou "nouveaux pays industrialisés" que sont la Corée du Sud, Taïwan et Singapour. Mais il y a aussi des vastes zones de l'ex tiers-monde en cours de rattrapage des pays riches et que Pierre-Noël Giraud appelle les "PBSCT" c'est à dire les "pays à bas salaires et à capacité technologiques": la Chine, l'Inde, l'ex Union soviétique, les pays de l'Est européen et d'Amérique latine. Les perspectives de marchés y semblent importantes, mais la concurrence des personnels compétents et à bas salaire risque aussi de devenir redoutable pour les classes moyennes des pays développés: en laminant leurs salaires et leur importance numérique au profit d'une classe d'exclus ou de chômeurs.

Les relations que les pays industrialisés peuvent tisser avec ces pays seront nécessairement très

différents de celles à construire avec les pays encore marginalisés, notamment avec les pays les plus pauvres d'Afrique, et qu'à l'instar de P.N.Giraud on pourrait appeler actuellement des "pays à bas salaires et à faibles capacités technologiques", des PBSFCT. De nouvelles solidarités pour le développement, voire des co-développements avec ces derniers restent évidemment à inventer : les formes devront être étudiées en commun puis expérimentées pour pouvoir être acceptées au Nord et au Sud. En la matière, ne faudrait-il pas non seulement, selon la formule d'Edgard Pisani, "être politiquement inégalitaire pour compenser les inégalités", mais aussi être transparents sur les objectifs, afin d'inventer des modèles qui ne favorisent pas comme au Nord des inégalités croissantes sous le voile de la solidarité Nord/Sud et du "paravent environnemental" dont ne bénéficieraient que quelques privilégiés du Sud et du Nord. L'acceptation d'un maintien d'un niveau de coopération convenable reste sans aucun doute à ce prix. A cet égard on peut regretter qu'on n'ait pas voulu, ou pas encore voulu, à l'occasion des assises régionales et nationales du "développement durable" organisées en France en 1996, inviter des responsables et de simples ressortissants de ces "PBSFCT". Que craignait-on? Aurait-il été indécent de discuter avec eux, en ateliers, du développement économique de leurs pays, des échanges commerciaux et des réorientations que cela supposerait, des secteurs industriels ou artisanaux qu'il serait souhaitable et possible de développer chez eux et de soute-

nir par des achats privilégiés du Nord. Ce faisant on se heurterait certes bien vite aux règles de l'Organisation Mondiale du Commerce³⁵. Il apparaîtrait alors sans doute nécessaire d'inventer et d'instaurer des règles d'exceptions, mais dans la transparence, valables tant que les décalages demeureront aussi criants et handicapants pour le développement des PBSFCT. Si on n'aborde pas ces questions faut-il s'étonner qu'on ne puisse commencer à trouver un début de réponse pour créer de nouvelles solidarités qui ne soient pas que de l'aumône, pour dépasser les discussions sur les titres de séjour des immigrés ?

Une éthique, des objectifs et des principes méthodologiques

Les assises du développement "durable" lancées en France début 1996 constituèrent une initiative intéressante ; mais il resterait à y introduire de nouvelles méthodes, un souffle plus démocratique ainsi qu'une plus grande ouverture sur l'emploi, les inégalités et le restant de la planète. A la lumière de celles-ci, il apparaît aussi souhaitable de réserver désormais l'appellation développements et gestions "durables" à des approches, certes utiles, mais nettement plus limitées que celles du rapport Brundtland et prenant en compte surtout la soutenabilité environnementale.

Le débat peut certes parfois être complexe. Il peut même devenir déroutant. D'aucuns peuvent chercher à défendre, sans l'avouer, des positions dominantes en utilisant

l'environnement. Il est sans doute plus confortable pour chacun, et particulier pour les techniciens, de rester dans son domaine plutôt que d'essayer de regarder globalement les problèmes de nos sociétés et de chercher à afficher des priorités. Mais à ne pas vouloir analyser collectivement les problèmes et les solutions envisageables, il ne faut pas s'étonner que des réactions spontanées, généreuses comme à l'occasion des actions et manifestations concernant la question des immigrés, conduisent à des réflexions manquant de profondeur. Sans débat préalable il ne peut y avoir de pression constructive de l'opinion publique pour participer à des objectifs de réduction des inégalités locales ou à des co-développements au niveau planétaire, c'est-à-dire à des questions qui touchent à l'éthique.

Le développement globalement soutenable ne doit par ailleurs pas rester une question confiée aux seuls experts, ni aux seuls ressortissants des pays du Nord. Les techniciens restent indispensables pour apporter des éclairages, pour aider à analyser des situations, pour trouver des solutions nouvelles et pour attirer l'attention sur les conséquences et les irréversibilités de certaines décisions. Leur intervention dans les débats visant à fixer les objectifs est également souhaitable, mais au même titre que celle de tous les autres citoyens et résidents d'une zone. Les spécialistes devraient avant tout partir de l'analyse de la demande sociale ; des besoins, des diagnostics et d'audits, évidemment non exclusivement environnementaux, de diagnostics sectoriels³⁶ puis territoriaux

à divers niveaux (des régions et des pays, des petites régions ou "pays", des sous régions comme l'Union Européenne, ou la Méditerranée avec ses rives nord et sud et enfin de la planète) pour aboutir ensuite à des diagnostics intersectoriels et globaux.

Les réflexions sur les développements nationaux et mondiaux soutenable pourraient alors aussi être l'occasion de faire prendre conscience non seulement de l'aspect fini de notre planète, mais aussi de la nécessité de réintroduire une vision du développement à long terme : que souhaitons-nous chez nous, pour nous et que souhaite-t-on ailleurs ? Un cheminement que l'approche unique par le marché et la fin de "l'ardente obligation du plan" avaient fait disparaître.

Pour éviter ce repli sur le seul aspect environnemental, et pour qui se réclame du rapport Brundtland, il paraît important par ailleurs d'affirmer d'emblée une éthique, des objectifs essentiels et des approches méthodologiques minimales du développement soutenable qui pourraient reposer sur les trois principes suivants :

I - des objectifs essentiels ayant une valeur en soi ;

II - le fait que les objectifs étant admis, les spécialistes ont pour mission non pas de monopoliser les débats, mais d'éclairer et participer au processus d'élaboration des orientations, d'identification des contraintes et des solutions applicables ou à trouver ;

III - des méthodes d'approches globales - nationales (et locales) et mondiales, sectorielles et trans-sectorielles - transparentes et équitables.

Quatre objectifs essentiels...

Affirmer tout d'abord que le développement soutenable - et par conséquent la réduction des inégalités à l'intérieur des pays - est une valeur en soi éviterait d'avoir à se justifier par des considérations d'optimum économique³⁷.

En partant des propositions du PNUD pour le développement humain soutenable citées en introduction on pourrait, pour maîtriser le développement humain, retenir les quatre objectifs essentiels suivants :

1/ l'éradication de l'extrême pauvreté, tant au niveau des individus que des pays (l'instauration du revenu minimum d'insertion pourrait être rangée dans cette catégorie d'objectifs, de même que l'effacement de tout ou partie des dettes des pays les moins avancés) ;

2/ le développement d'une certaine autonomie économique, tant individuelle que nationale (possibilité pour chacun de gagner sa vie, pour chaque pays d'obtenir des devises, une certaine autonomie et la sécurité alimentaire) ;

3/ l'accroissement du rôle des femmes et des divers secteurs associatifs dans les développements ;

4/ la protection de la santé et de l'environnement, ainsi que la régénération des milieux naturels.

... et quatre principes méthodologiques

Les experts ne peuvent être formels qu'en l'absence d'une diversité d'expertises. Il revient

donc aux responsables politiques de favoriser et d'organiser cette dernière³⁸, d'écouter les propositions et enfin d'organiser, sur le plan institutionnel et équitablement, les moyens permettant d'aller vers des développements nationaux (puis régionaux et locaux) et mondiaux plus soutenables.

Au niveau mondial, sous l'égide des Nations-Unies, se sont déjà mis en place un certain nombre d'institutions (Commission mondiale pour le développement soutenable, Conventions issues de Rio et Comités de négociations de ces Conventions, Commissions scientifiques et techniques chargées de faire l'état des connaissances dans des domaines complexes comme le Groupe Intergouvernemental sur l'Évolution des Climat³⁹, etc.).

Au niveau des pays, la prise en charge est en revanche encore très inégale alors que leur implication reste déterminante.

Au niveau supra-national ce sont les Etats qui décident de ce que peut et doit faire l'Europe⁴⁰. Ce sont aussi les Etats représentés au sein de l'ONU qui votent, décident des orientations et des règles des nouveaux organismes comme l'OMC, tout au moins tant que la logique du plus fort n'impose pas totalement sa volonté. C'est à ce niveau, pour reprendre le titre d'une intervention d'Ignacy Sachs, que l'on peut "opposer la coopération internationale aux forces du marché⁴¹". Certaines interventions des gouvernements, rappelle Giraud dans son étude sur l'inégalité du monde, "tels le protectionnisme, la colonisation, les guerres, qui furent décisives sur les dynamiques économiques,

confirment qu'il n'existe pas de comportements purement économiques séparés, et donc permanents, des gouvernements"⁴².

Au niveau infra-national, que la décentralisation des pouvoirs vers les régions soit ancienne comme en Allemagne ou seulement à ses débuts comme en France, le rôle de l'État reste également très important. Pour reprendre l'expression de Fitoussi et Rosenvallon "l'État reste producteur d'avenir", sa fonction est de diriger un pays et pas seulement de l'administrer. C'est lui qui fixe et continuera à fixer l'essentiel des règles du jeu: l'accès à l'éducation, à la santé, au logement, l'aménagement du territoire. C'est à lui que revient d'opposer une logique politique plus volontariste contre la logique purement économique.

C'est donc au niveau national et régional, de façon appropriée à chaque situation, qu'il conviendrait sans doute de mobiliser des institutions, en élargissant si nécessaire les attributions de certaines, en renforçant leur capacité d'intervention, en regroupant parfois certaines d'entre elles. La création de nouvelles entités ne sera sans doute à envisager que rarement. Leur mission pourrait être, en rendant compte périodiquement, d'assurer de façon régulière, et durablement (ici ce terme semble approprié) :

- l'analyse et l'élaboration transparente au niveau régional et national, de propositions équitables⁴³
- la mémorisation et la diffusion des expériences, réflexions et recommandations pour la réorientation des développements,
- la mobilisation périodique et équitable des acteurs et groupes concernés⁴⁴,
- le suivi des recommandations et décisions.

La somme des projets de développements locaux souhaitables⁴⁵ susceptibles d'être élaborés localement ou nationalement ne conduisant pas nécessairement à un développement planétaire soutenable, il est particulièrement important de faire des aller-retour entre les divers niveaux, en particulier entre les niveaux territoriaux et sectoriels. Pour d'aucuns cela pourrait paraître trop compliqué. C'est pourquoi il est aussi utile d'élaborer, sans doute essentiellement au niveau national, et de diffuser dans le même temps, des indicateurs pour les développements se voulant plus soutenables destinés à favoriser le débat avec les niveaux tant inférieurs que supérieurs; d'une part avec les régions, les associations, les communes et pour faire comprendre les enjeux au niveau de chaque personne se sentant concernée par cette problématique; et d'autre part avec les instances supra-nationales au niveau des grandes régions du monde (par exemple avec l'Union Européenne et avec l'OCDE pour ce qui concerne les pays industrialisés), à des niveaux bilatéraux et surtout multilatéraux, c'est-à-dire des Nations-Unies.

De façon parallèle cela suppose l'instauration de discussions sur les mérites de divers instruments pour la réorientation des développements envisageables : l'introduction par exemple d'écotaxes, de quotas nationaux et régionaux, d'accords professionnels, de primes, de fonds spéciaux comme le FEM ou le FFEM⁴⁶, d'actions à mettre en œuvre de façon conjointe entre le Nord et le Sud, de droits internationaux à polluer, etc.

Pour favoriser les réflexions et élaborer des propositions, aux quatre objectifs essentiels

mentionnées plus haut s'ajouteraient donc quatre principes méthodologiques :

5/ l'aller-retour entre le niveau national restant au centre de l'articulation d'une part avec les niveaux infra-nationaux et d'autre part avec les niveaux supra-nationaux jusqu'au niveau planétaire. Et cela en tenant compte des possibilités de subsidiarités.

6/ l'aller-retour entre les analyses sectorielles et globales, c'est-à-dire le passage des analyses sectorielles (concernant par exemple l'agriculture, les forêts, l'industrie, l'habitat, les transports, les énergies, les villes, l'aménagement du territoire etc.) à la confrontation intersectorielle (avec chacun des autres secteurs), puis aux niveaux trans-sectoriels et inversement.

7/ la mise en perspective des différentes approches notamment au travers de l'élaboration de divers scénarios prospectifs et alternatifs ainsi que des analyses historiques. Ceci afin d'identifier les mesures correctives à apporter pour le présent, et en temps utile pour le futur.

Ces mesures pouvant être soit réglementaires, économiques, technologiques, environnementales, institutionnelles, ou concerner les objectifs et les politiques à mener.

8/ l'élaboration institutionnelle de solutions équitables en fonction des besoins actuels et futurs et des propositions pour leur mise en œuvre ainsi que l'assurance d'un suivi.

Cela suppose, pour savoir vers où aller et comment,

- l'implication de tous sous des formes appropriées,
- la production d'indicateurs pour les développements se voulant plus soutenables comme support pour les discussions et réflexions,
- et l'élaboration d'instruments pour

la réorientation des développements. On obtient ainsi une grille et une méthode d'analyse minimale reposant sur huit piliers pouvant servir de repère pour qui s'intéresse vraiment aux développements humains et soutenables. On peut évidemment tenter de trouver de meilleures formulations. On peut aussi proposer de prendre en considération d'autres points de manière complémentaire. Mais, à la lumière de l'expérience, il reste capital de limi-

ter le nombre des objectifs et des principes méthodologiques essentiels. Un nombre trop élevé d'éléments à considérer pourrait facilement devenir un prétexte pour trier dans cet ensemble. D'aucuns y verraient un carcan. Rien ne leur interdit cependant de complexifier les approches et d'y ajouter d'autres considérations. Encore faut-il que cette complexité reste gérable, analysable et ne devienne pas un moyen pour occulter les questions les plus

importantes. Si donc on n'est pas à la recherche de "paravents environnementaux" pour masquer des politiques inavouables ou inéquitables, c'est l'ensemble de ces huit piliers qu'il faut prendre en considération pour mieux maîtriser les divers développements et veiller à ce qu'ils deviennent, socialement et écologiquement, plus soutenables. ■

Notes

- 1 Edgard Pisani (Groupe de Seillac), 1994, Pour une agriculture marchande et ménagère, Edition de l'Aube, p. 74.
- 2 Les éditions du Fleuve, 1988, Montréal.
- 3 cf. avant propos de l'édition de 1988.
- 4 Adébayo Adedeji in "Courrier Afrique-Caraïbes-Pacifique", Communauté Européenne, n°95, 1986.
- 5 James Gustave Speth, 1994, The United Nations and International Development. *Forging a New post Cold War role*; First Teri Foundation Lecture, Tata Research Institute, 27 pages, New Delhi (cf. aussi Préface de "Energy as an instrument for socio-economic development", édité par José Goldemberg and Thomas Johansson, UNDP, 1995).
- 6 Laurent Mermet, 1992, Stratégies pour l'environnement: La nature jeu de société? Ed l'Harmattan.
- 7 Lester Brown est président du Worldwatch Institute de Washington, Le Monde 27-1- 1996.
- 8 Ce malaise est bien perceptible dans toutes sortes de documents, notamment dans une brochure de la Banque Mondiale de 1993 (*Forestry management for sustainable development. An EDI policy Seminar Report N°32*, édité par D'Silva et S. Appenah) destinée à la formation des fonctionnaires pour la planification du développement. On peut ainsi y lire (page 6) dans l'encadré définissant le développement soutenable et la gestion soutenable : "*Le terme développement soutenable a été popularisé par le rapport Brundtland (...) Mais il a toutefois été difficile de préciser le concept de soutenabilité Et par conséquent le terme a fini par prendre des significations différentes pour différents personnes.* Puis suivent après ces cinq lignes sur le développement soutenable une liste de critères d'une page pour atteindre la gestion durable des forêts: *En foresterie, le terme "gestion soutenable" a été utilisé plus fréquemment - la soutenabilité concernant des pratiques pour obtenir des rendements soutenus, notamment dans les forêts naturelles...* Précisons, pour le lecteur non familiarisé avec le jargon technique des forestiers, que le rendement soutenable est une vieille notion, codifiée dès le 19 siècle, pour désigner des gestions permettant d'obtenir des rendements constants et réguliers de bois, par exemple à l'aide d'aménagements particuliers. La gestion durable ainsi comprise implique par exemple que l'on préserve le caractère renouvelable de la production des forêts, donc la fertilité du sol, ce qui est du ressort des administrations et gestionnaires techniques spécialisés. Dans un développement soutenable on peut en revanche très bien imaginer qu'il faille défricher une partie de la forêt. Ne le fit-on pas au Moyen Age en Europe, notamment en France et en Angleterre en considérant que c'était faire oeuvre de civilisation? Demanderait-on à l'Angleterre qui a maintenant moins de 10% de ses terres occupées par des forêts, de revenir à ses taux de boisements du Moyen Age (sans doute 50% ou plus) pour satisfaire des critères de gestion durable des forêts? Ce qui serait bien difficile à réaliser. La forêt considérée dans le développement soutenable doit donc amener à se poser des questions sur les proportions optimales souhaitables, ou souhaitées, de surfaces consacrées aux forêts et à l'agriculture et aux autres usages des terres, par exemple pour bâtir des villes.
- 9 Interview de Svend Aukens, ministre danois de l'énergie et de l'environnement dans "Down To Earth", August 15, 1996, page 57 (Revue indienne sur l'environnement).
- 10 Cette dérive n'est donc pas exclusivement française. Mais en français la substitution de soutenable par durable autorise des habillages et des dérives encore plus importants. Pourvu que cela dure... Ceux qui souhaitent mettre spontanément fin à leurs privilèges n'ont jamais été nombreux.
- 11 cf. Rufin, 1992, L'empire et les nouveaux barbares.
- 12 cf. Catherine Larrère, "Les philosophies de l'Environnement", PUF Philosophie, 1997, 124 pages. Un livre fort éclairant. Il s'intéresse cependant presque exclusivement, contrairement à ce que laisserait croire le titre, aux philosophies des Européens restés en Europe ou ayant colonisé le monde. Il ne s'intéresse bien sûr pas aux développements.

- 13 Rappelons seulement que, dans les années 1960, on imaginait que le caoutchouc naturel et les fibres de bois servant à faire du papier allaient être supplantés par des produits tirés du pétrole. Les consommations du bois et du latex en fait augmentèrent régulièrement depuis cette date. A la fin du 18^{ème} siècle, le président du syndicat des papetiers prétendait que jamais on ne fabriquerait du papier avec du bois et qu'il serait toujours fabriqué à partir de chiffons. On sait ce qu'il advint au milieu du XIX^{ème} siècle et le rôle que joua le papier à base de bois dans le développement des démocraties.
- Pour le long terme des non spécialistes, comme Jules Verne, furent souvent de meilleurs prospectivistes que les techniciens. Sur le plan théorique on peut aussi discuter à l'infini et s'interroger par exemple sur les taux d'actualisation, différents ou non, qu'il faut prendre en considération selon qu'on a affaire à des questions environnementales susceptibles de conduire vers des irréversibilités ou non, (cf. Notes de Cédric Philibert ADEME 1996).
- 14 Patrick Legrand, 1995, Agriculture durable : mobilisation pour un concept en formation, Cahier consacré au développement durable, Devenir, Cahiers de la Fondation AILES, 21 Juin 1995, Paris, pp 30-35.
- 15 Extrait du rapport "Notre Avenir à Tous", p. 10-11.
- 16 R. Ambroise, M. Arnaud, G. Vedel et D. Legros, 1995. Une voie nouvelle en agriculture : les plans de développement durable, Revue "Aménagement et Nature", L'agriculture durable N°117, Printemps 1995, pp 7-13.
- 17 cf. Rapports IPCC (Global Chance N°7), les scénarios NOÉ (B. Dessus et F. Pharabod, 1990), ceux de l'Agence pour l'Environnement des États Unis ou du GIEC.
- A titre préventif les pays industrialisés se sont engagés à ramener en l'an 2000 leurs émissions de gaz à effet de serre au niveau de 1990. Certes la France émet moins de gaz par tête d'habitant que les autres pays d'Europe, compte tenu de son parc nucléaire. Mais on sait, d'après les divers scénarios envisagés pour réellement réduire les émissions de gaz à effet de serre et stabiliser les concentrations dans l'air à des niveaux pas trop éloignés du niveau actuel, qu'il faudra tout à la fois mieux maîtriser et économiser l'énergie et recourir davantage aux énergies renouvelables, en particulier aux bioénergies pour substituer des combustibles fossiles. La France, avec son grand territoire forestier, ne pourrait-elle imiter la Finlande, la Suède et l'Autriche qui développent de plus en plus la production de bioénergies par la valorisation des co-produits (déchets forestiers et industriels) de la filière bois. On peut se demander quelles productions de biomasses il conviendrait de favoriser, pour quelles catégories de producteurs, pour créer combien d'emplois et à quels surcoûts pour la collectivité, avec quelles nuisances et bénéfices environnementaux locaux et globaux? Faut-il se contenter de récolter des co-produits de la filière bois. Faudra-t-il envisager des cultures agricoles qui seront spécifiquement consacrées à ces productions sur des terres agricoles? De nouvelles terres deviendront alors nécessaires pour cette production. Ce qui suppose qu'on n'abandonne pas l'accroissement de la production nette par hectare dans les régions où un débouché pour les bioénergies est envisageable. Ou que l'on imagine des réorientations de l'aménagement des territoires.
- Dans ce domaine, compte tenu de sa surface agricole et forestière par tête d'habitant et de ses conditions climatiques "la France, écrivait les amis de la terre des Pays Bas, *pourrait mieux faire*"
- 18 En Afrique sub-saharienne la productivité des terres est beaucoup plus faible qu'en Inde ou en Chine. On n'y épand que de l'ordre de 12 kg d'engrais/ha/an alors qu'il faudrait sans doute au moins de l'ordre de 70 kg/ha/an. En Europe et en Inde on épand de l'ordre de 200 kg/ha/an. Dans certaines provinces chinoises plus de 300 kg/ha/an ce qui est évidemment excessif pour l'environnement et sous optimal du point de vue économique.
- 19 Des spécialistes des Pays-Bas ont très récemment examiné diverses cultures énergétiques et comparé leur "soutenabilité" (cf. Gert van de Bijl, 1997, How sustainable are energy crops in Europe). Change 34 January 1997, 2-4, Pays-Bas Bilthoven RIVM. Ils ont à cette effet pris en considération de façon explicite un ensemble de facteurs : le bilan énergétique, l'émission de gaz acidifiants, l'émission de gaz détruisant l'ozone stratosphérique, l'émission de matières minérales vers les sols et les eaux, l'émission de pesticides, l'érosion des sols, l'épuisement des ressources en eaux souterraines, la consommation de matières premières renouvelables, la production ou l'utilisation de déchets, la contribution à la biodiversité, l'effet sur les paysages, la réduction des émissions de gaz à effet de serre par hectare de culture énergétique, le coût de la réduction des émissions par tonne de CO₂.
- 20 Produire les mêmes quantités sur des surfaces plus grandes ou moins sur la même surface.
- 21 Béranger 1995, L'extensification dans le développement durable de l'agriculture. Revue Aménagement et Nature, n°117, Printemps 1995, 15-22.
- 22 Union Internationale pour la Conservation de la Nature.
- 23 Il y en eut bien d'autres par le passé. Certaines considérées comme bénéfiques peuvent se révéler parfois ultérieurement comme néfastes ou inacceptables. C'est le cas de certains herbicides dont l'utilisation a par la suite été interdite ou déconseillée (et dans un autre domaine, celui des CFC). Mais ce n'est pas le cas de toutes les innovations. La fertilisation minérale et organique, la méthanisation à température ambiante pour réduire les germes pathogènes des excréments servant de fertilisants en Chine, ou la méthanisation thermophile introduite plus récemment au Danemark semblent encore un progrès par rapport aux pratiques antérieures. On peut cependant s'interroger aujourd'hui sur l'urgence d'introduire des plantes transgéniques dans des pays produisant déjà des excédents alimentaires.
- 24 Les producteurs d'énergie prétendaient jusqu'à la conférence mondiale de l'Énergie de Cannes en 1986, que la consommation d'énergie devait nécessairement croître comme le PIB. Aucune place ne pouvait donc être faite aux économies d'énergies et encore moins aux énergies renouvelables. L'expérience a montré le défaut de ce raisonnement et que croissance de la consommation d'énergie et croissance du PIB pouvaient être déconnectées et que toutes les prévisions des "experts" dépendant des producteurs d'énergie ont toujours dû être revues à la baisse.

- 25 Le Développement durable. Contribution au débat national de la Commission française pour le Développement durable. Rapport 1996, Priorités d'actions, page 9.
- 26 Titre de l'article de Jean Pierre Turquois dans le journal Le Monde du 7 Février 1997.
- 27 Pour les pays du G7, le classement est le suivant: 0,55% pour la France, 0,38% pour le Canada, 0,31% pour l'Allemagne, 0,28% pour le Japon et la Grande-Bretagne, 0,15% pour l'Italie et 0,10% pour les Etats-Unis. Parmi les petits pays, les efforts du Danemark avec 0,96%, de la Norvège avec 0,87%, des Pays-Bas avec 0,81% et de la Suède avec 0,77%, les seuls à être supérieurs à ceux de la France, méritent d'être signalés.
- 28 Qui cherchent à produire la nourriture nécessaire à chaque habitant sur des surfaces de plus en plus restreintes.
- 29 A. Riedacker, 1996, Some research programmes and innovations to increase durably food security in arid zones (in particular in the Sahel), deserving more local and international support and collaboration. Fith Conférence on Desert Development, 12-17 August 1996, Lubbock Texas University, in press 14p.
- 30 Ce que le Fonds pour l'Environnement Mondial (GEF) crée par des pays industrialisés a refusé jusqu'à présent. Seules les actions visant à réduire les émissions ont été prises en considération pour des financements. Peut-être y aura-t-il une ouverture prochainement vers l'étude des mesures d'adaptation à envisager ? Mais les financera-t-on ?
- 31 Sami Naïr, 1996, Organiser les flux migratoires, Libération, 17/10/96, Rebonds p. 6. Sami Naïr et Javier de Lucas, 1996, Le déplacement du monde, Immigration et thématique identitaire, Ed. Kimé, Paris, 172 p.
- 32 Et ne parlons pas des excédents alimentaires bradés, capables, quand ce n'est pas de l'aide humanitaire d'urgence, de détruire leurs agricultures et leurs espoirs de développement.
- 33 Cas des actions à mettre en oeuvre conjointement par les pays du Nord et du Sud imaginées par les pays du Nord pour respecter à moindre coût leurs engagements de stabilisation ou de réduction des émissions de gaz à effet de serre par rapport à 1990.
- 34 Pierre Noël Giraud, 1996, L'inégalité du monde . Economie du monde contemporain, Collection Folio /Actuel Editions Gallimard, 341p.
- 35 cf. la contestation des pays d'Amérique latine à propos des régimes de faveurs pour les importations de bananes en provenance des pays liés à l'Europe via la convention de Lomé (mars 1997).
- 36 cf. les diagnostics en agroforesterie ou dans les secteurs énergétiques.
- 37 cf. article de présentation des travaux du groupe 3 du GIEC dans Global Chance N°7 par Jean-Charles Hourcade; on éviterait ainsi d'avoir à se justifier par des calculs économiques auxquels on peut toujours en opposer d'autres, comme ceux de coûts/avantages si complexes et dont les hypothèses et les valeurs de base sont si peu explicites - donc si peu démocratiques - qu'elles restent opaques et non discutées le plus souvent même par les spécialistes.
- De plus l'internalisation des effets environnementaux qui paraît a priori une méthode simple et séduisante soulève toute une série de questions méthodologiques : comment calculer réellement les coûts des dégâts environnementaux ? Quels coefficients utiliser ?
- 38 C'est aux responsables politiques - élus pour organiser les sociétés - avec les groupes représentatifs, les associations et syndicats, de prendre leurs responsabilités, y compris pour se donner institutions permettant d'éclairer des questions peu étudiées ou monopolisées parfois par certains lobby professionnels.
- 39 GIEC (ou IPCC en anglais). Voir à ce propos les cahiers de Global Chance N°7 juillet 1996: Le GIEC par Arthur Riedacker - Groupe I consacré à la compréhension scientifique de l'évolution des climats: Résumé à l'intention des décideurs et interview de Jean Jouzel par Philippe Roqueplo sur les éléments nouveaux dans le rapport rédigé par le Groupe 1.- Groupe 2 Analyse scientifique et technique de l'évolution du climat ; impacts, adaptation et atténuation: Résumé à l'intention des décideurs, et interview d'Arthur Riedacker par B. Dessus sur l'évolution des travaux de ce groupe .-Groupe 3 Aspects socio-économiques de l'évolution du climat . Résumé à l'intention des décideurs et interview de Jean Charles Hourcade sur les travaux de ce groupe.
- 40 Notamment en conseil des ministres des divers pays européens où se négocie par exemple la répartition des efforts à faire dans le cadre plus global comme celui des Nations Unies. Ce sont les ministres qui ont décidé de la répartition des efforts pour limiter les émissions de gaz à effet de serre, afin d'atteindre une réduction globale des émissions au niveau européens (voir article par ailleurs dans ce numéro de Global Chance)
- 41 Lettre de l'Association Alternatives Économiques (de la revue du même nom) N°2 décembre 1996, 5-7
- 42 Op . cité page 74.
- 43 Ce qui devrait conduire à des débats de sociétés et non pas à de la simple comptabilité! L'absence de tels débats serait évidemment la caractéristique d'un échec.
- 44 Les contributions n'étant jamais neutres, il faut organiser la diversité des approches et veiller à obtenir des contributions éventuellement contradictoires. C'est là une responsabilité politique majeure.
- 45 Par exemple plus durable, car prenant en compte les aspects environnementaux locaux comme la réduction des pollutions urbaines, l'amélioration des conditions de transport collectifs, etc.
- 46 Le F.EM. (ou GEF en anglais), c'est-à-dire le Fonds pour l'Environnement Mondial instauré à l'origine par des pays comme la France et l'Allemagne auprès de la Banque Mondiale.
- Le Fonds Français pour l'environnement Mondial mis en place auprès de la Caisse Française de Développement (CFD), cf. articles ci-après dans ce numéro des Cahiers de Global Chance.